



Restitution de l'évaluation du cahier des charges de l'ONAMA

Mardi 19 septembre 2023

Discours du Président de la HAMA
M. Abdéramane Barka Abdoulaye Doningar

Mesdames et messieurs Distingués invités

Votre présence est une traduction de l'intérêt que nous accordons tous à cet outil commun de promotion du développement général de la Nation tchadienne, l'Office National des Médias Audiovisuels (ONAMA). C'est à travers les médias de service public que s'expriment mieux, sinon doivent s'exprimer la pluralité et la diversité des opinions, dans le cadre du respect des valeurs culturelles nationales, de l'ordre public et de la vie des citoyens.

Les reproches que s'adressent, directement ou indirectement, les médias publics et leur public, aussi bien interne qu'externe, rapproché ou éloigné, depuis la démocratisation de l'espace médiatique par les lois sur la communication, en 1994, rappellent l'attachement qu'ils ont tous pour la réalisation de l'objectif mû par l'existence de ces organes de presse. Ces attentes des acteurs internes et externes de la radiodiffusion et de la télévision nationales sont tellement grandes qu'elles ont survécu à leurs dernières mutations, de l'ONRTV à l'ONAMA, en passant la DGRTV. Les médias publics demandent plus de moyens pour plus de productions, et leurs agents réclament plus de rémunérations, pendant que le public sollicite d'eux plus d'accès, de liberté et, surtout, de qualité. Il fallait alors que la Haute Autorité des Médias et de l'Audiovisuel (HAMA), chargée, entre autres, de réguler les rapports de communication entre les pouvoirs publics, les organes d'information et le public, prenne la mesure réelle de la situation, à travers les acteurs eux-mêmes.

Par cette évaluation, dont la remise officielle du rapport nous réunit aujourd'hui, l'autorité administrative indépendante chargée de réguler les activités relatives à l'information et à la communication ainsi que de garantir la liberté d'expression et de la communication, voudrait amener chaque partie prenante à prendre conscience de son apport à la réussite de la mission de l'ONAMA.

L'Office National des Médias Audiovisuels et ses stations provinciales, qui jouissent de la liberté d'expression, doivent être accessibles, conformément à la législation en vigueur, à toutes les sensibilités politiques, aux confessions religieuses reconnues au Tchad, aux courants de pensée et d'opinion qui s'expriment sur toute l'étendue du territoire national, dans la stricte neutralité et le respect scrupuleux des règles déontologiques du journaliste.

La programmation offerte par l'ONANA et ses stations provinciales doit, d'après son cahier de charges, en plus d'être variée et large, renseigner, éclairer et divertir, en puisant dans les ressources locales, nationales et internationales, comporter des émissions éducatives et faire appel, de façon notable, aux productions nationales. Leurs contenus doivent respecter la personne humaine et sa dignité, l'égalité entre les individus ainsi que les bonnes mœurs, les lois de la République et l'ordre public.

Mesdames et messieurs

Il est indispensable, avec le processus de la refondation de la Nation tchadienne, qui sera marqué, après le Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS), par le référendum constitutionnel du 17 décembre prochain, que l'ONAMA joue convenablement son rôle.

Or, par exemple, pour le président du Haut Conseil des Collectivités Autonomes et Chefferies Traditionnelles (HCCACT), monsieur Tamita Djidingar : *« la prestation de l'ONAMA est bonne, mais il ne couvre pas tout le pays. Cette carence est décriée de tout temps par les populations, mais en vain. »*

Le président du Conseil Economique, Social, Culturel et Environnemental (CESCE), monsieur Abdelkérîm Ahmadaye Bakhit, regrette que, l'ONAMA, *«un instrument de souveraineté, qui doit faire la fierté du Tchad en termes de couverture et de diversification des programmes, pour prendre en compte les besoins des Tchadiens, promouvoir la culture nationale, comme dans les années 80, soit dans l'incapacité de couvrir tout le pays».*

Pendant que la présidente de l'Action pour la République, la Démocratie et le Développement (ARD), madame Ndolénodji Alixe Naïmbaye, conclut que l'ONAMA *«a du mal à assumer cette notion d'impartialité et d'objectivité»*, le président de l'Union des Démocrates pour le Développement et le Progrès (UDP), monsieur Max Kemkoye, affirme avoir abandonné de suivre les médias publics pour porter sa communication vers des médias privés, parce qu'il serait victime d'une censure à l'égard de son parti. Face à des accusations d'une prise en otage des médias publics par sa formation politique, le secrétaire général 2^{ème} adjoint, porte-parole du Mouvement Patriotique du Salut (MPS), maître Jean-Bernard Padaré, réplique : *«L'ONAMA a besoin de contenus. Mais si aucun parti politique ne réalise des activités, revient-il à l'ONAMA d'aller demander à tel ou tel parti de le faire ?»* Il déplore, toutefois, que les programmes de l'ONAMA ne soient pas attractifs et les débats y soient pauvres.

Très chers journalistes, producteurs et techniciens de l'ONAMA

Que vous le veuillez ou pas, vous êtes au centre de la mesure de l'intérêt du public pour vos médias respectifs. Vous réclamez à cet effet plus de rémunérations. Ce qui est légitime. Je voudrais, cependant, vous exprimer mon embarras face aux reproches du public, votre employeur indirect, qui estime que vous assurez moins de productions, sinon de moindre qualité que celles de certains confrères privés moins bien nantis.

Avez-vous besoin d'autres moyens que de la volonté et d'initiative pour engager, par exemple, une enquête sur des situations éducatives ou agricoles avec des délégués de l'Education, de l'Agriculture et/ou de l'Elevage réunis pour un séminaire quelque part ? Avez-vous besoin d'un ordre quelconque pour réaliser également un reportage sur l'engouement des candidats à un concours dont vous seriez déployés plutôt pour la couverture des résultats ? Avez-vous besoin d'un véhicule ou d'autres moyens pour descendre à la Grande poste, à côté de votre siège national, enquêter sur sa situation, pendant que ses agents cumulent des arriérés de salaires et, surtout, ses clients ont du mal se faire servir ? Avez-vous besoin, au niveau provincial, d'instructions de N'Djaména pour rapporter au public les réalités et les activités socioéconomiques de nos contrées ?

Très chers journalistes et autres agents de l'ONAMA

Le public trouve même de moindre qualité certaines de vos productions à l'ONAMA par rapport à celles des anciennes radio et télévision nationales, dont les agents, constitués largement de bacheliers à l'époque, et certains encore parmi vous aujourd'hui mais presque isolés, travaillaient avec des moyens très dérisoires, pour de plus grands résultats. Je me souviens, personnellement, de jeunes de la Télé Tchad à l'affût permanent de l'information, sautant dans leur unique pick-up ou car, dès l'écoute, par exemple, de la sirène de sapeurs-pompiers. Des jeunes encadrés par des journalistes de référence, qui s'investissaient à réaliser et finaliser leurs journaux télévisés et autres émissions pour leur diffusion en différé à l'heure à travers des installations des Télécommunications Internationales du Tchad (TIT).

Sans porter de jugement sur l'évocation, par certains agents de l'ONAMA, d'une certaine censure en pleine démocratie, je voudrais rappeler à chacun que les journalistes de renoms, qui leur servent jusque-là de références, comme les défunts Emmanuel Touadé, Mahamat Hissène, Moussa Doumgor et autres, s'étaient même révélés sous des régimes dictatoriaux, où il n'y avait pas de place au pluralisme d'opinions. Je voudrais, à cet effet, partager avec vous ce que me racontait le défunt premier président du HCC (actuelle HAMA), Emmanuel Touadé, il y a près d'un quart de siècle. Il me rapportait que le défunt président Ngarta Tombalbaye avait envoyé dire à son grand-frère Ousmane Touadé de lui rapporter exactement ceci, concernant un billet, un article de commentaire qu'il diffusait régulièrement à la radio nationale : *«Dites à ce petit que je suis un enseignant et le suis de près. Si, un jour, il se trompe d'une virgule, je le prendrai»*. Il me rapportait également que, tout en lui signifiant qu'ils ont de l'admiration pour son billet, un dignitaire du régime Tombalbaye l'avait pris par la main pour aller lui octroyer un crédit

de construction, dont personne ne lui avait jamais demandé le remboursement à la Banque du Développement du Tchad (BDT, actuelle Commercial Bank Tchad, CBT).

Maître Jean-Bernard Padaré, porte-parole du MPS, dirait autrement : *«il faut que les journalistes se libèrent eux-mêmes. Sur la forme, on peut être poli, mais, sur le fond, incisif»*.

Chers professionnels de la RNT et de la Télé Tchad

La critique étant par essence constructive, avec du talent, vous pouvez forcer l'administration même de celui qui ne partage pas votre opinion. Mais sans talent, vous risquez d'exposer la société, votre média et vous-même à des risques graves. Le talent se cultive! Mettez-vous y! Le fait que le compte rendu représente l'essentiel des contenus de vos journaux est révélateur d'un manque d'initiative ou de maîtrise des genres rédactionnels. Tout est appelé reportage, récit et en d'autres génériques parce que l'on ne sait pas soi-même dans quel genre rédactionnel son article est élaboré.

Lorsque vous finissez d'écrire votre article et que vous ne lui trouvez ni un genre rédactionnel ni un titre, c'est que vous l'avez raté.

L'on affirme même que certains articles sont facturés. Non! Tout ce qui est payé passe en publicité, pas dans le journal! Il est également constaté, à travers les productions, que le travail de rédaction à la chaîne est en rupture à l'ONAMA. Des fautes grammaticales graves sont portées à l'antenne alors qu'elles peuvent être évitées par la relecture des copies des uns et des autres, et au fil du processus de construction de l'information. Le journalisme est un travail d'équipe. Autant vous faire relire par des collègues, même de très moindres niveaux éducatifs éventuels, que de vous exposer à l'antenne devant le monde entier. Les insuffisances professionnelles de beaucoup de membres du personnel dont se plaignent aussi les responsables de l'ONAMA ainsi que des téléspectateurs et auditeurs des médias du service public impactent négativement l'image du Tchad et du journalisme tchadien.

Personnellement, je fonde l'espoir sur certains parmi vous, qui se reconnaîtront certainement en mon appel, pour relever le défi. Le talent ne se cache pas !

Mesdames et messieurs

L'accès de tous les Tchadiens, surtout des zones reculées, à l'information libre, complète et véridique nous interpelle tous, avec la sempiternelle question de l'acquisition d'émetteurs ondes courtes et moyennes ainsi que l'extension des capacités de couverture des stations provinciales de l'ONAMA. Sinon, les messages de paix, les prêches, les émissions de développement n'atteindront jamais les citoyens, exposés ainsi à des conflits alimentés par la désinformation et le manque d'information.

Tout en lançant un vibrant appel au Gouvernement de mettre à sa disposition les ressources nécessaires, en particulier financières, j'invite la direction générale de l'ONAMA à réaliser déjà des économies dans son budget au profit de ses productions, en supprimant le recours à d'autres entités concernant des prestations pour lesquelles elle peut avoir ou constituer une main-d'œuvre parmi son personnel.

Il est ainsi attendu de l'ONAMA, qui doit quérir des ressources humaines, financières et matérielles également auprès d'autres partenaires et sources de financement, d'assurer désormais des productions de meilleure qualité, notamment respectueuses des valeurs culturelles nationales, de l'ordre public et de la vie des citoyens.

En cataloguant les médias de service public comme outils de communication au service des pouvoirs publics, certains citoyens vont jusqu'à résumer la télévision à la diffusion de seules images du chef de l'Etat, et d'autres uniquement aux acteurs du régime en place, alors même que les informations officielles sont les premières raisons pour beaucoup d'auditeurs et téléspectateurs de se référer aux médias audiovisuels publics.

Les partis politiques de toutes obédiences se disputent les temps de parole dans les journaux télévisés alors que des émissions spéciales ouvertes pour leur offrir l'antenne à longues durées à la RNT et à la Télé Tchad ne sont plus exploitées après les élections.

Alors, chers leaders politiques

Nous nous approchons d'une échéance électorale nécessaire à la refondation de la Nation tchadienne, le référendum constitutionnel. Et, en période électorale, toutes les dispositions du code électoral et des décisions de la HAMA en matière de couverture médiatique et de propagande s'appliquent à l'ONAMA. La HAMA soumettra, très bientôt, à la signature des partis politiques, le code de bonne conduite en période électorale, après sa réactualisation.

La régulation du pluralisme médiatique est préventive de grands risques politiques. Par exemple, lorsque l'accès aux médias publics paraît, vrai ou faux, perturbé, pour certains acteurs, quelques-uns pourraient se réfugier dans des médias privés, avec le risque de les rendre monotones et, finalement, partisans, en y cristallisant leurs publics respectifs d'informations parcellaires et partiales. Ce qui impose des efforts individuels et collectifs pour préserver la société de crises de tous ordres.

Préventivement à cela, le Conseil Economique, Social, Culturel et Environnemental (CESCE), le Haut Conseil des Collectivités Autonomes et Chefferies Traditionnelles (HCCACT) et autres grandes institutions, peuvent aussi, dans leurs missions respectives, se faire observateurs des contenus des médias, en particulier publics, ainsi que de leur accès aux populations, et en alerter l'autorité de régulation d'éventuelles distorsions.

La HAMA, en tant qu'autorité administrative indépendante, assumera et assurera sa mission de régulation dans toute sa grandeur, à l'égard, aussi bien des médias publics que de ceux privés, quels que soient les chantages, montages et mensonges de charlatans du secteur, destinés à obtenir autre chose que la liberté de la presse, une réalité indiscutable et bien évidente dans notre pays.

Mesdames et messieurs

Je voudrais réitérer mes remerciements aux responsables et au personnel de l'ONAMA ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette évaluation, dont des résultats positifs semblent, si heureusement, s'observer déjà dans les productions de ces dernières semaines.

Je ne pourrais boucler la cérémonie sans féliciter, très chaleureusement, l'équipe d'évaluation, sa coordination, le Collège, les observateurs et tout le personnel de la HAMA ainsi que l'agence Bodel Consulting, qui a effectué le sondage d'audience, pour ce travail de qualité abattu dans un temps record.

Messieurs les présidents de Grandes Institutions de la République

Monsieur le président du Conseil d'Administration de l'ONAMA

Monsieur le ministre de la Communication

Madame la secrétaire générale adjointe du Gouvernement

Mesdames et messieurs les responsables de partis politiques, d'associations de la société civile et des organisations professionnelles des médias

Mesdames et messieurs les responsables des médias

Distingués invités

Je m'en vais remettre officiellement quelques exemplaires du rapport, en commençant par le directeur général de l'ONAMA, dans l'espoir qu'il ravivera la convivialité entre les médias audiovisuels de service public et leurs publics respectifs, et permettra ainsi d'éviter la constitution, par chaque parti politique, association ou citoyen, d'un refuge partisan d'expression au travers d'un ou des médias privés, internationaux ou réseaux sociaux, et la cristallisation consécutive des diversités en mésententes ou plutôt en divergences graves.

Merci pour votre aimable attention !